



APPEL à TOUS LES POSTIERS de la DOTC



Jean Pierre, facteur à La Motte Servolex et délégué syndical, risque le licenciement à cause d'une affaire montée de toutes pièces par la Direction. Son tort ? se battre pour des conditions de travail décentes et contre la casse du métier de facteur. Tous les témoignages réunis prouvent que cet agent n'a commis aucune faute. La volonté de le sanctionner démontre que La Poste préfère la répression au dialogue social. Pourtant, dans son courrier du 19 mars 2012 adressé à tous les postiers, Mr Bailly, PDG de La Poste, affirme : « j'ai décidé de lancer un grand dialogue sur la vie au travail pour renforcer la cohésion sociale et le bien-être au travail ». La réalité du terrain est tout autre.

Cette attaque est une nouvelle agression envers tous les postiers.

Non content d'être hors la loi sur les heures supplémentaires, de dégrader nos conditions de travail et de nier la souffrance engendrée, La Poste veut réprimer tout agissement leur empêchant d'accentuer les réorganisations de plus en plus absurdes.

**Les syndicats SUD, CGT, FO
exigent l'arrêt immédiat des procédures contre Jean Pierre,
le respect du droit syndical et l'arrêt des réorganisations.**

**L'entretien préalable au licenciement
de Jean Pierre est prévu le jeudi 5 avril à 10H.**

**Pour ce jour, FO, CGT et SUD
ont déposé un préavis de grève
pour 24h sur l'ensemble de la DOTC 38/73.**

rassemblement devant la DOTC 38/73

11 boulevard Maréchal Liautey

jeudi 5 avril à 9H